

094 16 06 0008 0

Vous avez signé le 06/06/2016 un contrat Première embauche pour M MIKAEL STEPHANAS NDONG ASSA. Pour percevoir l'aide au titre de ce contrat, vous devrez justifier de son effectivité.

SYL^{ae} est à votre disposition pour le faire. **Il facilite et fiabilise vos échanges avec l'ASP.**

Les fonctionnalités à votre disposition...

- ☒ Gestion des **suivis d'activité** pour les salariés en contrats première embauche
- ☒ Gestion des **coordonnées bancaires** pour le paiement des aides
- ☒ Gestion des comptes utilisateurs SYL^{ae} pour votre entreprise

Pour vous inscrire, il suffit de vous **munir de votre SIRET et de la clef d'identification** ci-dessous.



L'ASP a mis à disposition des employeurs de contrats première embauche, un site Internet **SYL^{ae}** qui permet la saisie en ligne des suivis d'activité dans le cadre de l'Arrêté du Ministre du Travail en date du 8 avril 2016.

L'accès à SYL^{ae} est totalement gratuit, vous saisissez vos suivis d'activité que vous imprimerez. Accompagnés des justificatifs habituels (bulletins de salaire de chacun de vos salariés), vous transmettez le tout par voie postale à l'ASP.

Si vous disposez d'un certificat électronique ou si vous faites le choix de vous équiper d'un certificat électronique, alors vous pourrez **signer vos saisies en ligne** et vous n'aurez aucun élément à transmettre à l'ASP par voie postale.

Rendez-vous sur <https://sylae.asp-public.fr> et laissez-vous guider sur SYL^{ae} !



Pour vous accompagner...

L'équipe de **support ASP** est à votre disposition

en composant le 0820.825.825 (0,15€/mn).

Sont également à votre disposition une **aide en ligne contextuelle** ainsi qu'un tchat.



Agence de Services
et de Paiement